

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-2661

présenté par

M. Boulogne, Mme Hamelet, M. de Lépinau, M. Jacobelli, M. Chenu, Mme Roy, M. Beaurain, Mme Martinez, M. Blairy, M. Schreck, M. Dessigny, M. Rambaud, M. Ballard, Mme Blanc, M. Rancoule, M. Taché de la Pagerie, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Giletti, M. Falcon, M. Golliot, M. Mauvieux, M. Chavent, M. Muller, M. Tesson, Mme Lechanteux, M. Clavet, M. Tivoli, M. Jolly, M. Le Bourgeois, M. Patrice Martin, M. Perez, Mme Joncour, M. Lottiaux, Mme Diaz, M. Sanvert, M. Rivière, Mme Joubert, Mme Robert-Dehault, Mme Galzy, Mme Pollet, Mme Lelouis, M. Dufosset, Mme Griseti, Mme Lorho, Mme Colombier, M. Dragon, Mme Laporte, M. Evrard, Mme Levavasseur, Mme Bouquin, Mme Rimbert, Mme Ménaché, M. Pfeffer, M. Meurin, M. Weber, M. Boccaletti, M. Gery, M. Gonzalez, M. Ménagé, M. Guitton, M. Limongi, M. Tonussi, M. Bovet, M. Dussausaye, M. Christian Girard, M. Trébuchet, M. Salmon, Mme Ranc, M. Fouquart et M. Guinot

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Action de la France en Europe et dans le monde	0	1 235 400
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	1 235 400
<b>SOLDE</b>	-1 235 400	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les crédits de l'action 04 « Contributions internationales » du programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde » sont minorés de 1 235 400 euros en AE et en CP. Le présent amendement vise, au sein de l'Action 04 « Contributions internationales », à réduire de 10 % les subventions du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) allouées à l'Institut du monde arabe (IMA), soit une baisse de 1,235 million d'euros sur les 12,4 millions prévus.

Cette réduction répond à l'impératif de maîtrise des finances publiques. Sur le bilan financier, l'IMA enregistre un excédent de 351 000 euros pour l'exercice 2023. Les recettes propres de l'IMA étant en hausse ces dernières années, il convient de poursuivre et d'encourager cette dynamique afin que l'État puisse diminuer ses subventions.

La baisse de 10 % des subventions du Quai d'Orsay proposée par cet amendement vise à ce que l'IMA rationalise ses dépenses - la charge salariale et les achats sont tous deux en hausse en 2023 - sans compromettre l'équilibre financier de cette fondation de droit privé trop brutalement. Au regard de la situation financière préoccupante du pays et des moyens budgétaires limités du MEAE, il est indispensable de diminuer les dépenses.